

Trésorerie Municipale de AUBENAS
7, Chemin de la Bouissette BP 134
07205 AUBENAS CEDEX
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi: 8h30-12h/13h30-16h00
Avec ou sans rendez-vous

Pour nous joindre / références

Votre correspondant : Daniel BEAUCOUSIN
Tél : 04 75 35 76 20
Fax : 04 75 35 22 42
Courriel : <mailto:daniel.beaucousin@dgfip.finances.gouv.fr>

Monsieur Roland Chambon
Maire
Mairie - Place du Village
07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS

OBJET : Situation financière à la clôture de l'exercice 2010.

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint :

- La fiche financière de votre commune rédigée à la date du 31 décembre 2010
- La synthèse du compte de gestion 2010 ;
- Divers tableaux d'analyse financière 2006 à 2010.

L'analyse de ces documents appelle de ma part les observations suivantes.

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit à la clôture de l'année 2010 à la somme de 203 603 €, il est le meilleur depuis l'année 2006 et il a pratiquement doublé sur la période. Sur ladite période, les dépenses ont progressé de 25,70%, alors que les recettes on quant à elles connues une évolution de 38%.

La progression des recettes courantes est engendrée principalement par les ressources fiscales qui évoluent de 42.50%. Elles représentent, en 2010, 55 % des produits de fonctionnement courant. Ce constat fait ressortir une bonne maîtrise de la section d'exploitation.

Cette bonne évolution de la section d'exploitation a pu être atteinte concomitamment à une évolution de la pression fiscale modérée, aucune augmentation de taux n'ayant été votée en 2009 et 2010. Les dernières évolutions remontent à 2008 (+3%) et 2007 (+5%). Cette progression des recettes fiscales est ainsi due en grande partie à une évolution physique des bases plutôt favorable.

En 2011, le conseil Municipal a décidé une augmentation de 1% des taux d'imposition.

De ce fait, la capacité d'autofinancement brute (CAF brute) est passée de 101 311 € en 2006 à 204 395 € en 2010. Elle est la meilleure constatée depuis de nombreuses années,

Celle-ci permet en priorité d'autofinancer le remboursement en capital de la dette.

L'encours de la dette est passé de 1 057 272 € fin 2006 à 751 905 € à la clôture de l'exercice 2010, soit une baisse se rapprochant de 30 %. Cette évolution favorable engendrée, d'une part, par les renégociations que vous avez engagées auprès des organismes bancaires et, d'autre part, par le remboursement partiel anticipé effectué en 2009.

Conjuguées avec une augmentation de la CAF brute, ces opérations sur l'encours de dette ont eu pour conséquence une nette amélioration des ratios d'endettement. En effet, le ratio d'encours de la dette se situe à 517 €* par habitant, alors que la moyenne départementale des communes de même strate démographique est de 796 €, voire 858 € pour la moyenne régionale. Il se situait à 814 € fin 2006.

Il faudrait 3,68 années de CAF afin de rembourser la totalité de l'encours bancaire, dans la mesure où celle-ci lui serait totalement affectée. Pour mémoire, ce ratio se situait à 10,44 années fin 2006. Ce ratio a régulièrement évolué dans le bon sens.

L'excédent brut de fonctionnement est destiné prioritairement à financer le remboursement en capital de la dette. Fin 2010, ce dernier en absorbe 31 %, alors que ce ratio se situait fin 2006 à 71%. Cette évolution favorable vous permet d'assurer un meilleur autofinancement de vos nouveaux investissements et, de ce fait, d'assurer un meilleur renouvellement du patrimoine communal.

J'ai également remarqué que vous équilibriez votre budget primitif 2011 sans recours à l'emprunt.

De l'année 2006 à l'année 2010, l'investissement a été supérieur à 1 000 000 € et la moyenne annuelle approche les 220 000 €. L'investissement, certes conséquent, s'est régulièrement situé en deçà de la moyenne des communes de même strate démographique. Cette politique restrictive a certainement participé au rééquilibrage des résultats de la section d'exploitation. L'inscription budgétaire 2011 se situe également dans cette moyenne.

La CAF nette, véritable résultante de toute analyse financière, se situe à 166 242 € à la clôture de l'exercice 2010 et représente pratiquement 25 % de vos recettes de fonctionnement. Elle s'élevait à 43 765 € fin 2006. L'évolution est linéaire et importante sur la période. Son niveau est dorénavant appréciable.

Le fonds de roulement en fin d'année 2010 s'élève à 154 725 €, il couvre environ quatre mois de dépenses d'exploitation et s'avère suffisant. La commune ne rencontre pas de difficultés de trésorerie.

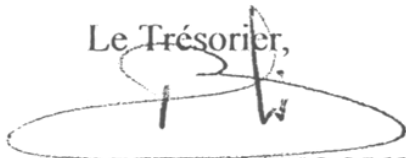
Pour conclure, force est de constater la très bonne évolution des finances de votre commune, consécutivement aux efforts de gestion qui ont été réalisés. Nous avons déjà eu l'occasion d'analyser à plusieurs reprises cette évolution dans le temps.

* 400 € par habitant en 2013

La réduction de la charge de l'endettement et l'amélioration de votre capacité d'autofinancement, vous ouvrent de meilleures capacité d'investissement. La bonne évolution des ratios financiers communaux a été obtenue dans un contexte d'investissement, certes maîtrisé, mais néanmoins significatif.

Je demeure à votre entière disposition et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Bien cordialement.

Le Trésorier,

Daniel BEAUCOUSIN